

Étude typologique des migrations nettes au Québec (1961-1966)

Claude Marois

Volume 19, Number 46, 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021254ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021254ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Marois, C. (1975). Étude typologique des migrations nettes au Québec (1961-1966). *Cahiers de géographie du Québec*, 19(46), 209-227.
<https://doi.org/10.7202/021254ar>

Article abstract

This research studies the structure of migration within the province of Québec. An emphasis is placed upon the creation of a spatial typology. The principal objective of the article is to draw comparisons which demonstrates that, while quite different demo-graphically, counties can exhibit very similar migration structures.

A matrix is constructed in order to investigate the basic properties of the areas of in and out-migration. The matrix examines the socio-demographic and socio-economic conditions of the counties in relation to their relative migration rates. Five hypotheses relating to the transformation of the agricultural sector, place of birth, level of unemployment, mean size of household and income level are studied.

Finally, an elementary quantitative model is applied to the matrix to create a spatial typology of net migration in Québec. Classification is done in three steps : factor analysis, analysis of H-Groups, and cartographic representation of the results of the first two steps.

Three types of relations were discovered for the variables, place of birth, unemployment rate and salary :

- 1) The « place of birth » variables show that positive net migration is quite high when the proportion of anglophones in a county is high.
- 2) The variable « unemployment rate » is associated with the variable « decline of rural population on farms » the latter being an indicator for the agricultural sector.
- 3) The salary criterion is a dominant factor in the migration field. In counties where the proportion of urban manpower is important, the salaries are higher. Also, these variables are closely related with net migration revealing clearly the attraction of migrants to regions where salaries are high.

ÉTUDE TYPOLOGIQUE DES MIGRATIONS NETTES AU QUÉBEC, 1961-1966

par

Claude MAROIS

Département de géographie, université Laval, Québec

1. INTRODUCTION

Cette recherche est une étude, à l'échelle du Québec, de la structure du phénomène migratoire avec une emphase sur une typologie spatiale. Notre but principal vise à établir des comparaisons montrant que certains comtés, bien que différents, peuvent provenir d'une structure semblable.

Pour ce faire, une matrice d'informations a été constituée permettant d'étudier les caractéristiques pathologiques des aires de refoulement et les conditions ou les éléments constitutifs des zones d'accueil. Cette matrice concerne les conditions socio-démographiques et socio-économiques des comtés vis-à-vis leur poids migratoire. L'analyse comporte cinq hypothèses relatives à la mutation de l'espace agraire, au lieu de naissance, au taux de chômage, à la moyenne de personnes par ménage et aux salaires.

Finalement, un modèle quantitatif a été confectionné et comprend trois phases de traitement : l'analyse factorielle, l'analyse des H-Groupes et la cartographie des résultats aboutissant à notre typologie des migrations nettes dans l'espace québécois.

2. LA MATRICE D'INFORMATIONS

La matrice d'informations est composée de 26 variables par 66 comtés de recensement et comporte trois « types de variables » : les facteurs de mutation de l'espace agraire, les facteurs culturels et les facteurs socio-économiques. Les variables de mutation de l'espace agraire concernent l'évolution des fermes de recensement et commerciales, et l'évolution de la superficie agricole depuis 1951. De plus, les variables dites « culturelles » se composent de variables de « lieu de naissance » et de « composition ethnique ». Et enfin, les variables socio-économiques sont la moyenne de personnes par ménage et la main-d'œuvre selon le secteur rural, non-agricole et urbain (tableau 1).

Tableau 1

*Liste des variables de la matrice 26 × 66 **

1. Migrations nettes 1961-66
2. Évolution des fermes de recensement 1951-56
3. Évolution des fermes de recensement 1956-61
4. Évolution des fermes de recensement 1961-66
5. Évolution de la superficie des fermes agricoles 1951-56
6. Évolution de la superficie des fermes agricoles 1956-61
7. Évolution de la superficie des terres 1961-66
8. Évolution des fermes commerciales 1951-61
9. Évolution des fermes commerciales 1961-66
10. Évolution de la population des fermes 1961-66
11. Composition ethnique 1961 : Britannique
12. Composition ethnique 1961 : Français
13. Composition ethnique 1961 : Autres
14. Population selon le lieu de naissance en 1961 : Canada
15. Population selon le lieu de naissance en 1961 : Québec
16. Population selon le lieu de naissance en 1961 : Royaume-Uni (R.-U.)
17. Population selon le lieu de naissance en 1961 : Europe
18. Population selon le lieu de naissance en 1961 : États-Unis (É.-U.)
19. Moyenne de personnes par ménage en 1961
20. Main-d'œuvre âgée de 15 ans et plus / toutes industries (1961): secteur rural
20. Main-d'œuvre âgée de 15 ans et plus / toutes industries secteur non-agricole
22. Main-d'œuvre âgée de 15 ans et plus / toutes industries secteur urbain
23. Taux de chômage réel (chercheurs de travail / population active)
24. Main-d'œuvre de 15 ans et plus / salariés selon le montant des gains déclarés en 1961 : Moins de \$2 999.
25. \$3 000. à \$5 999.
26. \$6 000. et plus.

3. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Cinq hypothèses de recherche ont été retenues :

Première hypothèse : l'espace agraire

Les migrations ont transformé l'espace agraire. Il serait opportun d'observer si la superficie du terroir agricole, le nombre de fermes de recensement ou commerciales constituent des variables pertinentes vis-à-vis leur bilan migratoire. Plus précisément, existe-t-il une corrélation significative ou une association significative déterminant un aspect de cette mutation de l'espace agraire vis-à-vis la migration nette ?

* Toutes les données ont été transformées en pourcentage.

Deuxième hypothèse : le lieu de naissance

Les habitants d'un pays qui sont nés à l'étranger ont tendance à se déplacer plus facilement que ceux qui sont nés au pays, principalement parce qu'ils ont déjà connu dans leur vie un changement complet de résidence. Aussi, il y a deux groupes de variables qui représentent cette caractéristique. D'une part, les variables « lieu de naissance » étant des indicateurs d'une propension à se déplacer et, d'autre part, le groupe « composition ethnique » reflétant les différences culturelles au Québec. Il semble exister une relations étroite entre la migration nette et les variables de « lieu de naissance » en excluant celles du Québec, à cause de l'expérience préalable d'un changement complet de résidence. Cette relation sera spécifiquement étudiée avec la variable « lieu de naissance » au Canada (moins le Québec) et le Royaume-Uni : ceci à cause de leur intégration parfaite dans le contexte économique nord-américain.

De même que le groupe « composition ethnique » reflète les identités culturelles au Québec, il existe sans aucun doute un lien entre la migration nette et la composition ethnique ; il s'agit surtout d'une relation contrastée entre deux mondes : les britanniques et les français. En effet, les comtés où les effectifs britanniques sont importants, constituent des comtés d'attraction à cause des revenus plus élevés que chez les francophones.

Troisième hypothèse : le taux de chômage

Plusieurs auteurs avancent qu'il y a de fortes chances que le taux de départ soit relativement fort dans les régions où le taux de chômage est élevé. Il est évident que le chômage est un facteur de répulsion à toute migration. Aussi, le taux de chômage doit être intimement associé aux caractéristiques de refoulement du comté.

Quatrième hypothèse : le nombre de personnes par ménage

La variable « moyenne de personnes par ménage » a été une caractéristique souvent utilisée dans l'analyse migratoire et de la mobilité. En effet, elle pouvait constituer une contrainte dans la propension à migrer. Ainsi, on se demandera s'il existe une relation entre la « moyenne de personnes par ménage » et le bilan migratoire du comté.

Cinquième hypothèse : le niveau des salaires

Il existe des relations spécifiques entre le développement économique d'une région et son bilan migratoire. En effet, les disparités de revenu reflètent, entre autres, les différences industrielles et géographiques, comme par exemple les écarts de revenu qui prévalent entre le revenu agricole, le revenu non-agricole et le revenu urbain. De plus, les caractéristiques économiques de la main-d'œuvre influencent l'état de satisfaction ou d'insatisfaction d'un travailleur : si les conditions ne sont pas favorables, alors un comté aura peut-être à subir une érosion migratoire. Ainsi, tous les auteurs

sont unanimes pour affirmer que le salaire est déterminant dans le domaine de la migration.

Nous avons deux groupes de variables : main-d'œuvre âgée de 15 ans et plus par secteur rural, non-agricole et urbain ; et l'autre groupe, le pourcentage de salariés selon les gains déclarés. Il semble certain que plus le salaire est élevé, plus la proportion de la main-d'œuvre sera urbaine ; et, l'inverse sera vrai également. De plus, la variable « pourcentage de salariés selon le montant des gains déclarés » révélera l'attraction entre les migrations nettes et les salaires élevés (relation positive).

4. LE MODÈLE OPÉRATIONNEL

Le modèle quantitatif s'opérera en trois phases de traitement mathématique :

- 1) l'analyse factorielle (Rotation orthogonale : critère Varimax) ;
- 2) l'analyse des H-Groupes ;
- 3) la cartographie des résultats de l'analyse des H-Groupes.

Ces trois phases serviront à établir une typologie de l'espace québécois selon les bilans migratoires, en donnant des profils de similarité des comtés du Québec. Pour arriver à ce résultat, nous devons procéder à la première phase de traitement mathématique : celle de l'analyse factorielle. Cette technique sera utile parce qu'elle donnera deux types d'informations :

- 1) elle dégagera des « patterns » de variables clairement définis et indépendants ;
- 2) elle calculera la matrice des notes en facteurs.

La deuxième phase consistera à déterminer des profils d'unités spatiales par la technique des H-Groupes, en utilisant la matrice des notes en facteurs de l'analyse factorielle. Les H-Groupes sont une technique d'analyse¹ ayant comme but de comparer une série de profils de scores et les regrouper progressivement d'une manière à minimiser les variations dans les estimés à l'intérieur des groupements.

La troisième étape, celle de la cartographie de nos résultats, permettra d'étudier la typologie spatiale obtenue et de procéder à l'étude des différentes configurations spatiales, de leurs caractéristiques et de leurs propriétés.

Bref, ce modèle mathématique permettra d'expliquer sommairement le phénomène et ensuite d'observer le comportement spatial de nos profils de

¹ Ayant un ensemble de « N » objets et une mesure sur « K » variables, on peut se demander s'il existerait des groupements possibles parmi les « N » objets : chaque élément d'un groupe ayant un profil très semblable. Ainsi, le groupe optimum devrait, en principe, maximiser les distances inter-groupes pendant que les distances intra-groupes seraient minimisées. D'ailleurs, par l'examen des indices d'erreur associés à leur niveau de groupement respectif, cette image révélera un niveau d'erreur acceptable par rapport à leur évolution depuis N-1 jusqu'à 2 groupes.

similarité et de leurs propriétés. De plus, il ne faut pas oublier que les résultats de l'analyse factorielle serviront à confirmer ou infirmer nos hypothèses.

5. L'ANALYSE OPÉRATIONNELLE

5.1 *Matrice des corrélations* (tableau 2)

Le seuil significatif de notre matrice de corrélations est établi à $\pm 0,393$ à 99% de degré de confiance. Parmi les corrélations les plus significatives, sept variables ont été retenues avec leurs corrélations propres.

1) Les migrations nettes sont corrélées positivement avec les variables suivantes : composition ethnique « Autres », lieu de naissance « Royaume-Uni », les salariés entre \$3 000 et \$5 999, et les salariés de \$6 000 et plus. Ces relations indiquent que les migrations nettes positives seront d'autant plus fortes que la proportion d'anglophones du comté sera forte. De plus, ce même type de relation existe avec la variable ethnicité « autres que français et britanniques ». Par ailleurs, les migrations nettes ont tendance à être plus fortes vers les comtés d'accueil où le salaire tend à être élevé :

% salariés entre \$3 000 et \$5 999 + 0,60

% salariés de \$6 000 et plus + 0,65

2) La variable « population selon le lieu de naissance : Québec » présente des indices intéressants. En effet, il semble que les Québécois d'origine sont plus liés aux bas salaires qu'aux salaires élevés. De plus, elle est corrélée positivement avec la variable « moyenne de personnes par ménage » et la main-d'œuvre rurale. Ces deux relations positives démontrent assez clairement que les Québécois d'origine ont une moyenne de personnes par ménage plus élevée et une main-d'œuvre rurale plus importante que chez les non-Québécois. Contrairement aux Québécois d'origine, les variables « lieu de naissance de l'Europe et du Royaume-Uni » sont corrélées négativement aux salariés de moins de \$2 999.

3) La variable « population selon le lieu de naissance : Royaume-Uni », présente un dessin de corrélations presque semblable, mais tout à fait à l'inverse. Effectivement, la population originaire du Royaume-Uni est corrélée positivement avec le pourcentage de salariés de \$6 000 et plus, et de \$3 000 à \$5 999 ; et négativement, avec le pourcentage des salariés de \$2 999 et moins, ainsi que de la variable « moyenne de personnes par ménage ». Ainsi, les anglophones originaires du Royaume-Uni sont très liés aux salaires élevés ; et les francophones sont plus liés aux bas salaires, tout en ayant une « moyenne de personnes par ménage » plus élevée.

4) La variable « lieu de naissance : Europe » possède sensiblement les mêmes types de corrélations que la variable « lieu de naissance : Royaume-Uni ».

Tableau 2

Matrice des corrélations 26×66

Les chiffres de 1 à 26 correspondent aux variables du tableau 1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	
1													.45		-.44	.55										.60	.65
2					.78			.52	.41				-.47														
3				.68		.90		.54	.59	.55																	
4						.62	.40	.40	.68	.72																	
5								.51					-.54*														
6								.58	.48	.48																	
7										.43																	
8									.42		-.44	.48		-.44	.46												-.47
9										.43																	
10																											
11												-.97	.59	.57	-.74	.78											
12													-.74	-.59	.81	-.80											-.41
13														.42	-.73	.64											.42
14															-.86	.46									-.49	.48	.44
15																-.78	-.74		.57	.44					.60	-.57	-.58
16																	.68	.44	-.61						-.50	.44	.61
17																			-.53			.39			-.51	.48	.50
18																				-.57							
19																					.40		.57	.43	-.45		
20																						.51	-.87		.73	-.72	-.62
21																							-.85		.52	-.54	
22																									-.73	.73	.56
23																											
24																										-.98	-.82
25																											.71
26																											

* Coefficients négatif.

5) On peut constater également une relation positive entre la variable « moyenne de personnes par ménage » et le taux de chômage réel. Il semble que, par cette corrélation, la moyenne de personnes par ménage soit plus élevée chez les chercheurs de travail que dans la population active en général. De plus, cette variable est liée positivement aux bas salaires.

6) La variable « main-d'œuvre rurale » a pour sa part une interrelation assez élevée avec les bas salaires, tout en ayant un coefficient négatif très fort avec les salaires élevés.

7) Contrairement à la main-d'œuvre rurale, la main-d'œuvre urbaine présente des caractéristiques contraires. En effet, la main-d'œuvre urbaine est très fortement reliée aux salaires élevés ; toutefois, elle se distingue surtout par sa forte relation positive avec la classe médiane de gains déclarés, c'est-à-dire entre \$3 000 et \$5 999.

5.2 *Les valeurs de Eigen et la composition des facteurs de la matrice initiale des facteurs 26 × 66*

Cinq facteurs ont été identifiés². Le premier facteur a un poids de 8,82 et un pourcentage de variance de 37,49% ; le deuxième, 5,03 et un pourcentage de variance de 21,38% ; le troisième, 3,05 et un pourcentage de variance de 6,51% ; le quatrième, 1,04 et un pourcentage de variance de 4,45% ; et le cinquième facteur de 2,07%. Le pourcentage cumulé de variance s'élève donc à 82,80%.

Les facteurs ont été identifiés en sélectionnant le poids le plus élevé de chaque variable. Ainsi, le premier facteur se compose de 15 variables identifiables en deux groupes. Le premier groupe est composé de facteurs positifs et rassemble des caractéristiques d'origine non-québécoises, de lieu de naissance hors du Québec et de salariés de \$3 000 et plus avec les migrations nettes. L'autre groupe réunit des facteurs négatifs regroupant des variables associant les caractéristiques de l'espace agraire, la main-d'œuvre rurale, l'ethnie française avec le lieu de naissance au Québec, et les bas salaires.

Le second facteur correspond à des caractéristiques agricoles dont les poids sont négatifs, contre le taux de chômage réel avec un poids positif.

Le troisième facteur est composé des variables suivantes : main-d'œuvre non-agricole et urbaine.

Le facteur IV et le facteur V, pour leur part, sont composés d'une variable : le facteur IV est associé à la variable « évolution des fermes de recensement 1951-56 » et le facteur V, avec la variable « lieu de naissance : États-Unis » (tableau 3).

² Nous avons déterminé un facteur significatif dont la valeur de Eigen était supérieure ou égale à 1,0.

Tableau 3
Composition initiale des facteurs

	<i>Poids locaux</i>
<i>Facteur I :</i> Migrations nettes 1961-66 %	0,6408
Composition ethnique : Britannique 1961	0,6902
Composition ethnique : Autres	0,7601
Lieu de naissance : Canada	0,6613
Lieu de naissance : Royaume-Uni	0,7319
Lieu de naissance : Europe	0,7907
Salariés \$3 000 et \$5 999	0,7405
Salariés \$6 000 et plus	0,7435
Évolution de la superficie des fermes agricoles 1951-56	-0,5330
Évolution de la superficie des fermes commerciales 1951-56	-0,6147
Composition ethnique « Français »	-0,7812
Lieu de naissance : Québec	-0,8875
Moyenne de personnes par ménage	-0,5899
Main-d'œuvre rurale	-0,6879
Salariés - \$2 999	-0,7817
<i>Facteur II :</i> Évolution des fermes de recensement 1956-61	-0,8606
Évolution des fermes de recensement 1961-66	-0,7841
Évolution de la superficie des fermes agricoles 1956-61	-0,7769
Évolution de la superficie des terres 1961-66	-0,4073
Évolution des fermes commerciales 1961-66	-0,7173
Évolution de la population des fermes 1961-66	-0,6869
Taux de chômage	0,6573
<i>Facteur III :</i> Main-d'œuvre non-agricole	-0,5521
Main-d'œuvre urbaine	0,6594
<i>Facteur IV :</i> Évolution des fermes de recensement 1951-56	-0,5646
<i>Facteur V :</i> Lieu de naissance États-Unis	-0,6183

5.3 *Matrice des facteurs orthogonaux : solution VARIMAX*³ (tableau 4)

La composition des facteurs orthogonaux présente beaucoup de changements par rapport à la matrice initiale des facteurs.

Le facteur I est composé de huit variables montrant deux mondes distincts : le premier groupe avec des facteurs positifs fait ressortir le caractère spécifique des britanniques dont le lieu de naissance est le Royaume-Uni et le Canada. Le deuxième groupe met en évidence l'ethnie française dont le lieu de naissance est principalement le Québec, associé également avec la

³ La solution VARIMAX vise à maximiser la variance des saturations des facteurs dans le but de faciliter l'interprétation de ceux-ci.

Tableau 4

Composition des facteurs orthogonaux (varimax)

	<i>Poids locaux</i>
<i>Facteur I :</i> Composition ethnique : Britannique (1961)	0,9235
Composition ethnique : Autres	0,6835
Lieu de naissance : Canada (1961)	0,6745
Lieu de naissance : Royaume-Uni	0,8443
Lieu de naissance : Europe	0,6088
Composition ethnique : Français (1961)	-0,9415
Lieu de naissance : Québec (1961)	-0,8604
Moyenne de personnes par ménage (1961)	-0,5718
<i>Facteur II :</i> Taux de chômage (1961)	0,6757
Évolution des fermes de recensement 1956-61	-0,9133
Évolution des fermes de recensement 1961-66	-0,8396
Évolution des superficies des fermes agricoles 1956-61	-0,8502
Évolution des superficies des terres 1961-66	-0,4038
Évolution des fermes commerciales 1951-61	-0,5111
Évolution des fermes commerciales 1961-66	-0,6814
Évolution de la population des fermes 1961-66	-0,6977
<i>Facteur III :</i> Migrations nettes 1961-66	0,6009
Main-d'œuvre urbaine 1961	0,9397
Salariés \$3 000 et \$5 999 (1961)	0,8553
Salariés \$6 000 et plus (1961)	-0,7196
Main-d'œuvre rurale 1961	-0,8570
Main-d'œuvre non-agricole 1961	-0,7695
Salariés - \$2 999	-0,8703
<i>Facteur IV :</i> Évolution des fermes de recensement 1951-56	-0,8209
Évolution de la superficie des fermes agricoles 1951-56	-0,7973
<i>Facteur V :</i> Lieu de naissance États-Unis	0,7708

variable « moyenne de personnes par ménage ». Cette dernière indique une tendance d'avoir des ménages de plus grande taille chez les francophones québécois. Bref, dans ce facteur, nous avons la nette distinction entre le lieu de naissance des ethnies britanniques et « autres », et le lieu de naissance de l'ethnie française. Nous appellerons ce facteur « les français québécois d'origine / les non-français-québécois d'origine »

Le facteur II est composé de huit variables dont les caractéristiques de l'évolution du secteur agricole au Québec et le taux de chômage. Le taux de chômage a un poids positif et les autres caractéristiques du secteur agricole ont des poids négatifs. Ceci indique très bien l'association à établir entre le déclin du secteur agricole au Québec et le taux de chômage : c'est-à-dire que la diminution de la main-d'œuvre dans le secteur agricole a provoqué une abondance de main-d'œuvre dans d'autres secteurs dont l'offre

ne suffisait pas. Ce facteur s'appellera « taux de chômage et déclin de la population dans les fermes ».

Le facteur III, pour sa part, est une résultante du facteur I de la matrice initiale des facteurs. Ce facteur est caractérisé par deux conditions de main-d'œuvre : la main-d'œuvre rurale et les bas salaires⁴ ; et ensuite, la main-d'œuvre urbaine ayant des salaires plus élevés⁵ et associée aux migrations nettes. D'ailleurs, l'opposition des conditions de salaires entre le monde rural et urbain se dégage clairement. De plus, ce facteur révèle que les migrations nettes positives sont attirées vers les comtés avec : a) une main-d'œuvre urbaine plus forte que la moyenne des comtés ; b) un pourcentage de salariés avec un salaire plus élevé.

Ainsi, on peut déduire que non seulement la main-d'œuvre urbaine est associée avec des salaires plus élevés que la main-d'œuvre rurale, mais aussi, qu'elle varie positivement avec les migrations nettes. Le facteur III s'appellera « migrations nettes et salaires élevés / main-d'œuvre rurale : bas salaires ». Par ailleurs, les facteurs IV et V demeurent des facteurs sans intérêt : le facteur IV relate la diminution du nombre des fermes de recensement en 1951-56, et de leur superficie : le facteur V se compose d'une seule et unique variable : le lieu de naissance États-Unis.

Aussi, à la lumière de ces résultats, nous avons constaté trois « patterns » très nettement définis. Le premier trace d'une manière précise la distinction entre l'ethnie française dont le lieu de naissance est le Québec et les autres groupes ethniques ayant leur lieu de naissance en Europe, avec une emphase sur les britanniques. Le deuxième pattern définit les comtés ayant un taux de chômage très fort et un déclin de la population des fermes. Enfin, le troisième pattern présente la différence ou l'écart des revenus entre le secteur rural et urbain : le secteur urbain ayant une relation avec les salaires élevés. À ce stade de l'analyse, nous pouvons affirmer que trois hypothèses ont été vérifiées ; les deux autres se sont avérées non vérifiables dans l'état actuel de notre matrice.

La première hypothèse s'est avérée non vérifiable : on supposait qu'il existait, parmi les variables déterminant un aspect de cette mutation agraire au Québec, une association avec les migrations nettes. Cette relation n'a pu être confirmée puisque les variables concernant l'évolution agraire au Québec ont été liées avec le taux de chômage.

La deuxième hypothèse a été vérifiée partiellement. En effet, elle se formulait en deux parties : la première concernant les variables de « lieu de naissance », et la deuxième concernant les variables de « composition ethnique ». C'est la première partie de notre hypothèse que nous avons vérifiée :

⁴ C'est-à-dire un plus fort pourcentage de salariés gagnant moins de \$2 999 avec un poids de contribution de -0,8703.

⁵ Les catégories de salaire sont : \$3 000 à \$5 999 avec un poids de contribution de 0,8553, et de \$6 000 et plus.

nous avons constaté que les migrations nettes positives étaient d'autant plus fortes que la proportion d'anglophones du comté était forte. Ceci implique que les variables « lieu de naissance : Royaume-Uni et Canada » peuvent être un indicateur pour retrouver des migrations nettes positives. Cependant, nous ne pouvons affirmer que ces migrants sont d'origine britannique puisque nous ne connaissons pas les caractéristiques des migrants. Nonobstant cet argument, il y a un point qui se dégage très clairement : les variables « lieu de naissance : Royaume-Uni et Canada » sont des indicateurs d'attraction puisque les anglophones se retrouvent majoritairement dans la région métropolitaine de Montréal et que les salaires y sont plus élevés. La deuxième partie de notre seconde hypothèse concernant les variables « composition ethnique » a réflété les différences culturelles, mais, elle n'a eu aucun lien avec les migrations nettes. Cette deuxième partie de notre seconde hypothèse s'est donc avérée non vérifiable dans l'état actuel de nos informations.

Notre troisième hypothèse a pu être vérifiée. Elle stipulait que le taux de chômage devait être associé aux caractéristiques économiques des comtés du Québec puisqu'il constituait un indicateur et une résultante des conditions économiques du comté. Le facteur II « taux de chômage et déclin de la population dans les fermes » illustre très bien la troisième hypothèse. On a, d'une part, les caractéristiques d'évolution du secteur agricole; et d'autre part, la variable « taux de chômage » avec un poids de contribution positif. Au Québec, la population agricole a diminué ainsi que le nombre de fermes : il y eut donc un certain déclin du secteur agricole. Dans l'ensemble des comtés, ce phénomène a provoqué des problèmes économiques dont le chômage. Il semble évident que le déclin du secteur agricole a certes contribué au chômage : cette relation a d'ailleurs été confirmée dans le facteur II.

La quatrième hypothèse n'a pas été vérifiée. Cette hypothèse était non pertinente puisque les variables ne donnaient aucune information sur les caractéristiques des migrants et sur leur propension à se déplacer.

Enfin, la cinquième hypothèse a révélé que plus le salaire est élevé, plus la proportion de la main-d'œuvre sera urbaine ; l'inverse sera vrai également. Le facteur « migrations nettes, hauts salaires / main-d'œuvre rurale : bas salaires » illustre bien l'hypothèse. En effet, les migrations nettes ont une contribution positive avec les variables « main-d'œuvre urbaine » et « % de salariés entre \$3 000 et \$5 999, et \$6 000 et plus ». Ceci veut dire que dans les comtés où le pourcentage de main-d'œuvre urbaine est élevé, les salaires auront tendance à être plus forts. De plus, les migrations nettes de ces comtés sont positives : on constate donc très clairement l'attraction des migrants vers les salaires plus élevés. Effectivement, le bilan migratoire positif est plus élevé dans les comtés à pourcentage de main-d'œuvre urbaine élevé et à pourcentage de salariés compris dans les classes de \$3 000 et plus. D'ailleurs, ces observations seront confirmées dans l'étude des propriétés de nos profils spatiaux.

5.4 *L'analyse des H-Groupes : 3 facteurs $\times$ 66 observations*

Les composantes des facteurs étant maintenant connues, la deuxième analyse procèdera à l'étude spatiale des trois premiers facteurs :

Facteur I : « les français-qubécois d'origine/les non-français-qubécois d'origine ».

Facteur II : « Taux de chômage et déclin de la population dans les fermes ».

Facteur III : « Migrations nettes et salaires élevés / main-d'œuvre rurale : bas salaires ».

Les facteurs IV et V ont été rejetés parce que leur contribution n'apportait aucune signification de contenu.

Après l'examen des H-Groupes, le choix du groupe le plus représentatif s'est arrêté sur le groupe des 10 profils de similarité bien distincts avec un indice d'erreur de 2,7812 (tableau 5). Ce choix s'explique pour deux raisons :

1) L'indice d'erreur au niveau des 9 profils double par rapport à celui des 10 profils ; 2) le pourcentage d'augmentation de l'écart d'erreur au niveau des 10 groupes était de 5,56%, tandis que celui des 9 groupes grimpeait à 75,17.

Tableau 5

*Indice d'erreur, écart d'erreur et % de l'augmentation de l'écart d'erreur
3 facteurs $\times$ 66 (provenant de la matrice 26 $\times$ 66)*

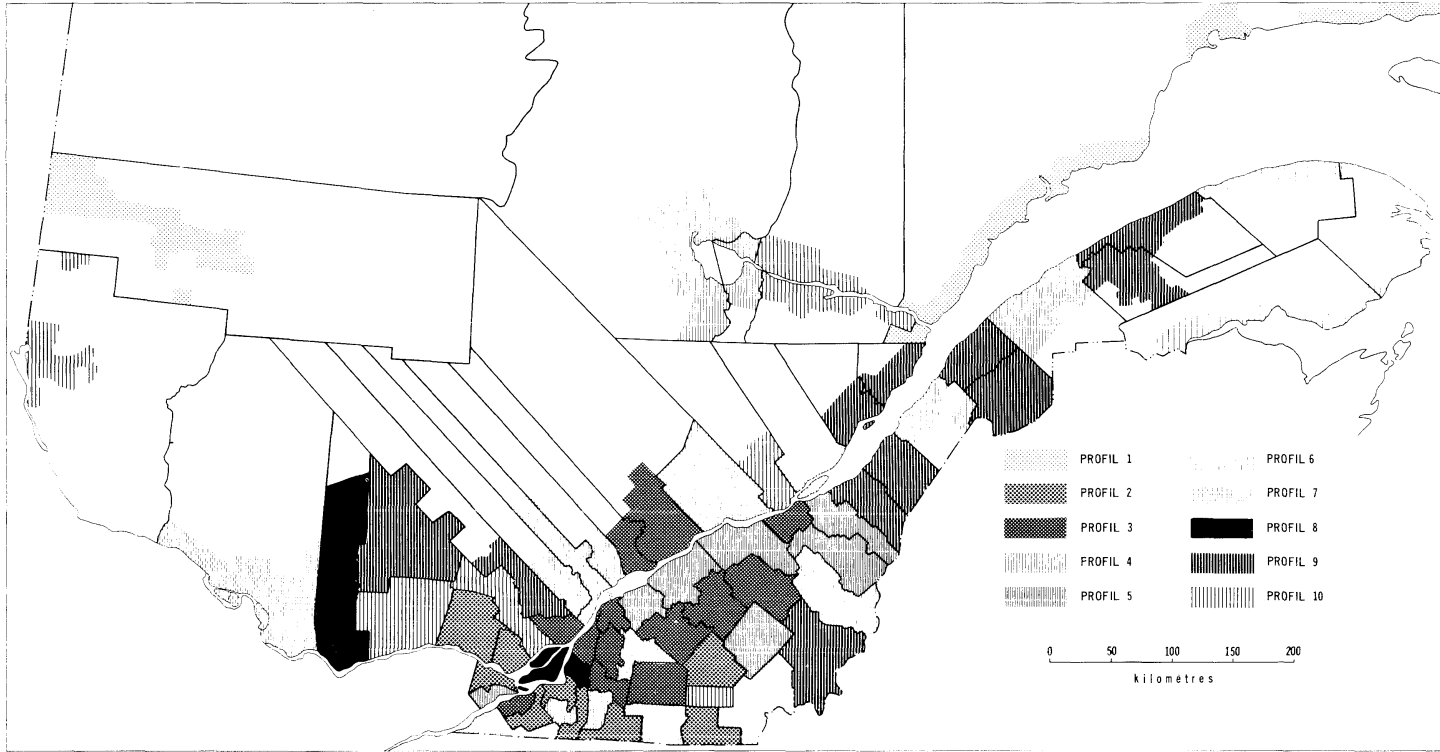
	<i>3 facteurs 24 $\times$ 66</i>	<i>Écart d'erreur</i>	<i>% d'augmentation de l'écart d'erreur</i>
16 groupes	1,3611		
15 "	1,7588	0,3977	29,21
14 "	2,0391	0,2803	15,93
13 "	2,1732	0,1341	6,57
12 "	2,4905	0,3173	14,60
11 "	2,6346	0,1441	5,78
10 "	2,7812	0,1466	5,56
9 "	4,8719	2,0907	75,17
8 "	6,0504	1,1785	24,19
7 "	8,4308	2,3804	39,34
6 "	8,8379	0,4071	4,82
5 "	12,5875	3,7496	42,42
4 "	21,4958	8,9083	70,77
3 "	24,2518	2,7560	12,82
2 "	21,3487	7,0969	29,26

Figure 1



Figure 2

PROVINCE DE QUÉBEC
PROFILS DE SIMILARITÉ DE LA MATRICE 26 X 66 PAR COMTÉ DE RECENSEMENT



Il est évident que le découpage obtenu à partir des 10 profils est bien différent du découpage précédent des 9 profils. La composition spatiale des 10 profils de similarité est présentée sur la carte avec l'identification de chacun des comtés pour faciliter la description des profils.

6. DESCRIPTION ET ANALYSE DES PROFILS (figure 2)

Le profil 1 couvre seulement deux comtés très éloignés des centres d'activités québécois : le Saguenay et l'Abitibi. Le facteur « taux de chômage et déclin de la population rurale dans les fermes » est dominant⁶ et positif. Du fait que les poids sont positifs et élevés, ces deux comtés semblent avoir connu des taux de chômage très élevés : Abitibi, 2,03710 et Saguenay 2,87350. Le comté de Saguenay semble particulièrement marqué par les « non-français-québécois d'origine » et les salaires élevés. En effet, la Côte Nord est une aire d'accueil où les travailleurs saisonniers affluent à cause des salaires élevés en guise de compensation contre l'éloignement, le coût de la vie, etc. L'Abitibi, pour sa part, ne semble pas constituer une aire d'accueil car son poids factoriel au facteur 3 n'est pas très haut : elle ne présente donc pas de facteurs d'attraction susceptibles d'attirer les migrants.

Le profil 2 regroupe 9 comtés qui sont localisés pour la plupart autour de Montréal à l'exception des comtés de Granby, Richmond et Stanstead. Le facteur « français-québécois d'origine / non-français-québécois d'origine » est le trait dominant de ce profil : les poids sont positifs et hauts. De plus, ces comtés ont une caractéristique commune : ils regroupent une concentration importante d'anglophones.

À l'exception du comté d'Argenteuil, les comtés de ce profil ont connu une baisse de l'activité agricole : en particulier Missisquoi (-1,19990) et Châteauguay (-0,86846). En contrepartie, les comtés de Vaudreuil, Saint-Jean, Laprairie, Stanstead, Châteauguay et Argenteuil sont situés autour de la sous-région de Montréal, concentrant une main-d'œuvre urbaine et des salaires relativement élevés. Ces deux caractères confèrent à ces comtés, un statut de zone d'attraction pour les migrants, et ce sont effectivement des aires d'accueil. Les autres comtés du groupe, Deux-Montagnes, Missisquoi et Richmond concentrent très peu de main-d'œuvre urbaine et ne sont pas caractérisés comme tels.

À l'exception des comtés d'Arthabaska, de Lévis et de Saint-Maurice, le facteur « taux de chômage et déclin de la population rurale dans les fermes » est dominant et négatif dans le troisième profil. Il regroupe 13 comtés contenant les principales capitales régionales du Québec : Drummondville, Victoriaville, Granby, Sorel, Saint-Hyacinthe, Beauharnois, Joliette et Lévis. L'ensemble des comtés de ce profil ont tous été témoins d'une décroissance dans le secteur agricole : diminution du nombre de fermes, de la superficie

⁶ Nous avons déterminé le facteur dominant d'un profil en sélectionnant le poids le plus élevé de chacun des comtés de notre matrice des notes en facteurs.

des fermes agricoles et de la population dans les fermes. Toutefois, ce sont tous des comtés à majorité francophone qui concentrent une main-d'œuvre urbaine avec des salaires élevés⁷ : ce sont d'ailleurs des comtés d'accueil. Le profil 3 est le seul profil de la mosaïque à présenter des caractéristiques très distinctes.

Le quatrième profil est caractérisé par une main-d'œuvre agricole à bas salaires. Ce sont des comtés de « français-qubécois d'origine » qui sont éloignés des centres d'activités et des axes économiques. Ils sont identifiés par leurs poids comme étant des comtés ayant subi une régression de leur activité agricole, en particulier Bagot, Iberville, Montmorency 1 et 2 et Napierville. Spatialement, ce sont des comtés agricoles constituant des aires de refoulement : toutefois, le comté de Joliette est une exception. Dans l'ensemble, ce ne sont pas des foyers importants de répulsion.

Le cinquième profil regroupe sept comtés : Bellechasse, Lotbinière, Dorchester, Nicolet, Yamaska, Wolfe et Soulanges. Ces comtés sont spécifiquement caractérisés par une main-d'œuvre et des salaires de moins de \$2,999. Ce sont des aires de refoulement, de « français-qubécois d'origine », qui ont toutes connu un déclin du secteur agricole⁸ et qui ont été témoin d'une forte érosion migratoire.

Le sixième profil englobe des comtés contigus : Bonaventure, Gaspé-Est et Ouest. Le facteur « taux de chômage et déclin de la population rurale dans les fermes » est dominant et positif. Ce sont des comtés caractérisés surtout par un taux de chômage très élevé⁹ et qui constituent des régions de fort refoulement.

Le septième profil est comme le troisième profil : il est unique parmi les dix sous-ensembles. Il regroupe des comtés où il y a présence d'une communauté relativement importante d'anglophones. Toutefois, contrairement aux autres profils ayant cette même propriété, il est le siège d'une main-d'œuvre rurale à salaires peu élevés. Ce sont donc les seuls comtés « anglophones » qui constituent des aires de refoulement. Cela constitue pour nous un cas unique et spécifique.

Le huitième profil, de son côté, regroupe les foyers d'attraction les plus importants au Québec : Montréal métropolitain, Rive-Sud et l'Outaouais. Il est fortement caractérisé par la présence importante d'une main-d'œuvre urbaine et des salaires élevés : ce sont certes des facteurs d'attraction. C'est le cas particulièrement de Montréal et Chambly qui sont les principaux bénéficiaires du phénomène migratoire au Québec. Il nous faut souligner le poids du facteur 1 qui met l'emphasis sur la présence d'anglophones dans ces comtés.

⁷ Ces comtés sont le siège d'une capitale régionale.

⁸ Surtout les comtés de Yamaska, Soulanges et Lotbinière.

⁹ Bonaventure : 2,42910 ; Gaspé-Est et Ouest, Îles-de-la-Madeleine : 4,45040.

Le neuvième profil regroupe des comtés de l'est du Québec — région de Québec, Bas-Saint-Laurent — et les comtés de Montcalm et Labelle. Ce sont des comtés « français-québécois d'origine » où le taux de chômage est relativement élevé, spécialement dans Labelle, Matane, Matapédia, Montmagny, Témiscouata et Rivière-du-Loup. De plus, ces comtés sont caractérisés par une main-d'œuvre rurale à revenus très bas. Ce sont, en effet, des aires de refoulement importantes.

Le dixième profil ne possède pas de propriétés très définies. Trois comtés sur six sont des régions correspondant à des centres urbains : Québec, Sherbrooke et Terrebonne (Montréal). Effectivement ce profil est caractérisé par une main-d'œuvre urbaine et des salaires élevés. Les autres comtés ont des caractères distincts les uns des autres :

1) Chicoutimi semble plus représenté par le facteur de la main-d'œuvre urbaine et des salaires plus élevés que dans le secteur agricole.

2) Le comté de Papineau ne reflète aucune caractéristique évidente.

3) Témiscamingue illustre le phénomène de la main-d'œuvre urbaine et les hauts salaires, mais pas d'une façon aussi marquée que Chicoutimi.

La caractéristique principale du dixième profil est qu'il regroupe des comtés (à l'exception de Terrebonne) qui sont relativement éloignés de Montréal.

7. CONCLUSION

Les comtés ayant une communauté anglophone importante sont en majorité concentrés dans la région de Montréal, les Cantons-de-l'Est et l'Outaouais. Ils sont localisés d'une façon très groupée dans le sud du Québec et en particulier dans la plaine du Saint-Laurent. Ils sont caractérisés, en général, par une main-d'œuvre urbaine et par des salaires élevés. Effectivement, le profil 8, qui représente la région métropolitaine de Montréal et la région Gatineau-Hull, est une aire d'attraction, car le facteur « salaire » est un facteur d'attraction pour les migrants. Mais Montréal demeure le comté polarisant et gravitationnel du phénomène migratoire au Québec. Il y a évidemment d'autres comtés qui ont les mêmes propriétés et qui constituent la couronne péri-urbaine de Montréal : Vaudreuil, Châteauguay, La Prairie, etc.¹⁰.

Toutefois, il y a une exception à la règle concernant la correspondance entre la présence des anglophones dans un comté et les salaires élevés / main-d'œuvre urbaine et, aussi concernant leur statut de zone d'attraction. En effet, les comtés de Brome, Compton, Huntingdon et Pontiac sont caractérisés par la présence d'une communauté anglophone importante mais possèdent aussi une main-d'œuvre rurale à bas salaires ; ce sont de plus des régions à bilan migratoire négatif.

¹⁰ Les comtés périphériques de la région métropolitaine sont tous des aires d'accueil.

À l'opposé, les comtés « français-qubécois d'origine » couvrent la majorité des comtés du Québec et possèdent généralement cinq caractéristiques :

- 1) ce sont des comtés ruraux ayant connu un déclin de secteur agricole ;
- 2) ce sont, pour la majorité, des aires de refoulement ;
- 3) ces comtés sont généralement caractérisés par une main-d'œuvre rurale à bas salaire ;
- 4) les comtés ayant connu un fort taux de chômage sont, pour la plupart, des comtés éloignés des grands centres et des axes économiques ;
- 5) les autres comtés caractérisés par un certain déclin du secteur agricole sont situés autour des capitales régionales du Québec (pour la majorité)

De plus, le taux de chômage est vraiment un facteur de répulsion pour les migrants. Il est apparu que les comtés caractérisés par un fort taux de chômage ont subi une plus forte érosion migratoire que ceux caractérisés par une baisse de l'activité agricole.

Tous comme dans la première règle, il y a aussi une exception à la deuxième règle. Le profil 3 regroupe en effet 13 comtés contenant les principales capitales régionales du Québec, qui regroupent une main-d'œuvre urbaine et des salaires élevés. Ce sont donc des comtés d'accueil. Ce phénomène demeure explicable par le fait qu'ils sont situés dans l'orbite gravitationnelle de Montréal.

L'analyse a donc fait ressortir l'opposition entre deux mondes : les comtés ayant une population anglophone importante et les comtés peuplés de « français-qubécois d'origine ». Bref, ces deux mondes ont permis de distinguer les zones d'accueil et les zones de répulsion à l'intérieur du territoire québécois.

RÉSUMÉ

MAROIS, Claude : Étude typologique des migrations nette du Québec, 1961-1966

Cette recherche est une étude, à l'échelle du Québec, de la structure du phénomène migratoire avec une emphase sur une typologie spatiale. Le but principal de l'article vise à établir des comparaisons montrant que certains comtés, bien que différents, peuvent provenir d'une structure semblable.

Pour ce faire nous avons constitué une matrice permettant d'étudier les caractéristiques pathologiques des aires de refoulement et les conditions ou les éléments constitutifs des zones d'accueil. Cette matrice concerne les conditions socio-démographiques et socio-économiques des comtés vis-à-vis leur poids migratoires. L'analyse comporte cinq hypothèses relatives respectivement à la mutation de l'espace agraire, au lieu de naissance, au taux de chômage, à la moyenne de personnes par ménage et leur salaire.

Finalement, nous avons bâti un modèle quantitatif très simple appliqué à cette matrice. Ce modèle est composé de trois phases de traitement : l'analyse factorielle, l'analyse des H-Groupes et la cartographie des résultats aboutissant à la typologie spatiale des migrations nettes dans l'espace québécois.

L'analyse a confirmé trois types de relations concernant les variables indiquant le lieu de naissance, le taux de chômage et les salaires. En effet, nous avons constaté que trois des cinq hypothèses ont été vérifiées :

- 1) Les variables « lieu de naissance » ont montré que les migrations nettes positives étaient d'autant plus fortes que la proportion d'anglophones du comté était forte.
- 2) La variable « taux de chômage » a été associée à la variable « déclin de la population rurale dans les fermes » : celle-ci étant un indicateur du déclin du secteur agricole.
- 3) Enfin, le critère salaire est un facteur dominant dans le secteur migratoire. Effectivement, on a constaté que dans les comtés où le pourcentage de main-d'oeuvre urbaine est élevé, les salaires ont tendance à être plus forts. De plus, ces deux variables ont été associées aux migrations nettes : ceci révèle très clairement l'attraction des migrants vers les régions où les salaires sont plus élevés.

MOTS-CLÉS : Migration nette, typologie spatiale, analyse spatiale, analyse des H-Groupes, aires d'accueil, aires de refoulement
Divisions de recensement, province de Québec

ABSTRACT

MAROIS, Claude : Typological study of Net Migration in Quebec, 1961-1966

This research studies the structure of migration within the province of Quebec. An emphasis is placed upon the creation of a spatial typology. The principal objective of the article is to draw comparisons which demonstrates that, while quite different demographically, counties can exhibit very similar migration structures.

A matrix is constructed in order to investigate the basic properties of the areas of in and out-migration. The matrix examines the socio-demographic and socio-economic conditions of the counties in relation to their relative migration rates. Five hypotheses relating to the transformation of the agricultural sector, place of birth, level of unemployment, mean size of household and income level are studied.

Finally, an elementary quantitative model is applied to the matrix to create a spatial typology of net migration in Quebec. Classification is done in three steps : factor analysis, analysis of H-Groups, and cartographic representation of the results of the first two steps.

Three types of relations were discovered for the variables, place of birth, unemployment rate and salary :

- 1) The « place of birth » variables show that positive net migration is quite high when the proportion of anglophones in a county is high.
- 2) The variable « unemployment rate » is associated with the variable « decline of rural population on farms » the latter being an indicator for the agricultural sector.
- 3) The salary criterion is a dominant factor in the migration field. In counties where the proportion of urban manpower is important, the salaries are higher. Also, these variables are closely related with net migration revealing clearly the attraction of migrants to regions where salaries are high.

KEY WORDS : Net migration, spatial typology, factor analysis, H-Group analysis, in migration areas, out-migration areas, Census divisions, province of Quebec.